



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

détenus

Question écrite n° 12101

Texte de la question

M. Olivier Dussopt attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les obstacles à la prévention existant en milieu carcéral concernant la transmission du virus du sida. En effet, la consommation de drogues, notamment par l'utilisation de seringues, n'apparaît pas suffisamment encadrée. Représentant environ 30 % de la population carcérale, les détenus usagers de drogue pourraient, par exemple, avoir accès aux programmes d'échange de seringues, comme c'est le cas dans d'autres pays de l'Union européenne. Un programme plus large de prévention adapté au milieu carcéral apparaît par ailleurs nécessaire. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12101

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7618

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)